



Dossier de Presse

Célébration de la Fête Nationale

Mardi 14 juillet 2020

C'est dans un contexte particulier que sera célébrée cette année la Fête Nationale.

Les règles sanitaires à respecter ne permettent pas l'organisation du défilé sur l'avenue de Paris, mais la traditionnelle cérémonie statique sur la place Aristide Briand (devant le théâtre municipal) aura bien lieu (11h), dans un format adapté : limitation du nombre de participants et respect des mesures de distanciation. Il n'y aura pas de buffet républicain.

PROGRAMME :

11h00	« Chant du départ » et « Gloire immortelle de nos aïeux » interprétés par Nathalie MARCILLAC, artiste lyrique, accompagnée de Frédéric VALY, accordéoniste « Marche des Cent Suisses » interprétée par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile
11h10	Prise d'armes avec remise de décorations « Marche Consulaire » interprétée par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile « Marseillaise » interprétée par Nathalie MARCILLAC, artiste lyrique, accompagnée de Frédéric VALY, accordéoniste
11h40	Discours de Monsieur Frédéric SOULIER, Maire de Brive et de Monsieur Philippe LAYCURAS, Sous-Préfet de Brive « Elégantia » et « Up Town Funk » interprétés par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile

Entre 12h20 et 12h30 (horaire prévisionnel)	Survol de l'avenue de Paris par des avions <i>Rafale</i> de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan, en provenance des Champs-Elysées à Paris
----------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRESENTATION DES DIFFERENTS CORPS PARTICIPANT A LA CEREMONIE :

126EME REGIMENT D'INFANTERIE :

Créé en 1793, le 126^e régiment d'infanterie s'est illustré dans les premières années de son existence pendant la bataille de la Bérézina.

Au cours de cet affrontement célèbre, les fantassins du régiment se sont sacrifiés pour permettre à la Grande Armée de Napoléon de franchir la rivière glacée qui stoppa la retraite de l'empereur et de ses hommes.

En 1907, le régiment, maintes fois dissout et recréé, quitta sa garnison toulousaine pour s'installer à Brive-la-Gaillarde. C'est ainsi que naquit la relation intime qui lie la cité corrézienne au 126.

Lorsque la Grande Guerre éclata, les hommes de la région étoffèrent les rangs du régiment qui s'illustra sur tous les fronts, du nord de la France à l'Italie.

Plus de 3000 poilus du régiment briviste tombèrent, tandis que les survivants furent célébrés en héros sur la place de la Guierle à leur retour, en 1919.

Dans les années 1930, le régiment adopta comme emblème le **bison blanc**, symbole de puissance et d'attachement à la région dont les grottes préhistoriques sont ornées de peintures représentant l'animal.

Ce choix valut aux soldats brivistes le surnom qui fait aujourd'hui encore leur fierté.

Pendant la seconde Guerre Mondiale, les bisons furent engagés dans la bataille de France, parfois au-delà des lignes ennemis.

L'issue malheureuse de la bataille n'anéantit pas l'esprit patriotique des bisons qui s'impliquèrent dans les différents mouvements de la Résistance corrézienne.

En août 1944, les actions de sabotage et coups d'éclat s'avèrent payants : Brive-la-Gaillarde est libérée ! Le régiment est alors refondé et rejoint la 1^{re} armée du général de Lattre de Tassigny qui les mènera jusqu'en Allemagne.

Aujourd'hui, le 126^e régiment d'infanterie est un formidable outil de combat régulièrement projeté sur tous les théâtres d'opération extérieurs.

Comme en témoignent les récentes citations qui lui valurent le droit de porter la fourragère aux couleurs de la croix de la valeur militaire, les bisons du 21^e siècle se montrent dignes des exploits de leurs glorieux anciens.

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL DE BRIVE :

Qu'on les appelle pompiers, soldats du feu ou sapeurs-pompiers, ces combattants volontaires, professionnels ou militaires sont au service des populations pour leur venir en aide.

Incendie domestique, accident de la route, secours d'urgence aux personnes : autant de situations dans lesquelles les sapeurs-pompiers doivent intervenir en tenue de protection et avec des véhicules de secours adaptés au type d'urgence rencontré.

Le département de la Corrèze compte **36 centres de secours**.

Le centre de secours principal de Brive a été créé par délibération du conseil municipal de Brive le **12 mai 1835**. Il disposait, à son origine, de 31 sapeurs-pompiers et de deux pompes entièrement équipées. En 1950, le centre de secours effectuait 251 sorties de secours, pour les deux tiers des feux de cheminées.

Aujourd'hui, les sapeurs-pompiers de Brive ont réalisé 6000 interventions sur les douze derniers mois.

Ces sorties de secours sont réparties comme suit :

- 71 % de secours aux personnes
- 6 % d'accidents de la circulation
- 7% de feux (habitation, végétation...)
- 16 % d'opérations diverses (inondation, tempête, ouverture de portes...)

Le centre compte aujourd'hui 160 sapeurs-pompiers, dont 15 % de femmes :

- 60 sapeurs-pompiers professionnels
- 100 sapeurs-pompiers volontaires dont 20 membres du service médical
- 30 jeunes sapeurs-pompiers
- 1 agent administratif

Le centre de secours de Brive défend en premier appel **25 communes, totalisant 90 000 habitants**, et intervient en renfort des centres de secours voisins ou des départements limitrophes.

POLICE NATIONALE :

La police nationale exerce jour et nuit pour maintenir la paix publique sur l'ensemble de son territoire de compétence.

En Corrèze, les policiers sont à pied d'œuvre à Tulle, à Brive et à Ussel, sous l'autorité de la Direction départementale de la sécurité publique.

Garants de l'ordre public ainsi que de la sécurité des personnes et des biens, les policiers s'investissent également dans le partenariat et la prévention.

A Brive comme ailleurs, la Police Secours assure la sécurité de nos concitoyens 24h/24, et intervient au plus vite pour répondre aux urgences et aux appels au 17.

La lutte contre la délinquance est du ressort de la brigade anti-criminalité ou du groupe de sécurité de proximité, tandis que les enquêteurs sont en charge de la police judiciaire au sein des services que sont la sûreté urbaine et le groupe d'appui judiciaire.

Enfin, la sécurité routière est plus particulièrement l'apanage des motards de la Formation Motocycliste Urbaine Départementale, qui rayonne sur l'ensemble des zones Police du département : Tulle, Brive et Ussel.

Au total à Brive, ce sont environ 120 policiers de tous corps et de tous grades qui œuvrent au quotidien à la sécurité de nos concitoyens.

POLICE MUNICIPALE :

La police municipale de Brive a été créée le 31 janvier 2002 par délibération du conseil municipal.

Ses missions sont encadrées par le code de sécurité intérieure.

Elle exécute, dans la limite de ses prérogatives et l'autorité du maire, les missions de ce dernier en matière de prévention de la délinquance et de respect de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publiques.

La police municipale est également chargée d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire.

Pour l'exercice de ses missions, la police municipale dispose de moyens humains et matériels qui ont notamment évolué depuis 2014 :

- **Ses effectifs ont augmenté à 40 agents.** La brigade de nuit est composée de 10 agents dont 4 maîtres-chiens (chiens spécialisés dans l'attaque/défense et la recherche de produits stupéfiants).
- **Depuis 2016, les policiers sont équipés d'un armement létal individuel** et ont la qualification d'agents de police judiciaire adjoints.
- **Depuis 2017 un dispositif inédit de vidéo-protection a été déployé** avec 29 caméras fixes et 1 caméra nomade, 10 caméras LAPI (utilisation exclusive des forces étatisées dans le cadre des enquêtes judiciaires) avant le déploiement d'une deuxième tranche d'équipements.
- La police municipale dispose de 4 véhicules sérigraphiés, 2 motocyclettes légères, 2 scooters, un véhicule équipé pour la récupération des animaux errants, 10 VTT et un véhicule de lecture automatisé des plaques d'immatriculation.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, son service est actif 24h/24 du lundi 7h au dimanche matin 7h.

PROTECTION CIVILE DE LA CORREZE :

La Protection Civile est un organisme reconnu d'utilité publique qui dépend du ministère de l'Intérieur, et qui compte **33 000 secouristes sur tout l'hexagone**.

Elle est représentée par **l'Association Départementale de Protection Civile** qui a plus de 50 ans d'existence en Corrèze. Connue sous le sigle ADPC 19, elle est basée à Malemort et compte actuellement **65 secouristes actifs**.

Ses principales activités sur le département sont :

- **d'une part, l'enseignement du secourisme** pour tout public y compris dans les écoles, dispensé par des formateurs dont les diplômes sont remis à jour annuellement. En 2019, ce sont 877 personnes qui ont été formées, soit 2 475 heures de secourisme.

- **d'autre part, les postes de secours** sollicités lors de toutes manifestations sportives, culturelles, municipales ou privées. En 2019, ce sont 85 postes de secours qui ont été faits soit 2 075 heures de présence.

L'activité de l'ADPC19 s'étend, non seulement sur **le département de la Corrèze, mais également en renfort sur toute la France** : les Vieilles Charrues en Bretagne, le Carnaval de Nice, les Fêtes de Bayonne, les Templiers à Millau, etc.

Cette année, dans le cadre de l'épidémie de Covid 19, l'association corrézienne a été présente dans 7 EHPAD et 2 centres de consultations, a nécessité le concours de 484 secouristes bénévoles pour un total de plus de 2 300 heures de travail.

HARMONIE MUNICIPALE SAINTE CECILE :

L'Harmonie a été créée en 1863, sous l'appellation de « Fanfare Sainte Cécile ». C'est 20 ans plus tard qu'elle devient Harmonie, avant d'être municipalisée en 1982.

Composée d'environ **70 musiciens**, elle propose un répertoire éclectique allant de la musique de films aux transcriptions d'œuvres classiques, en passant par la création d'œuvres originales ou l'accompagnement de solistes, chœurs, ou danseurs.

Dirigée depuis 2017 par Julien Grostin, l'Harmonie est fidèle aux commémorations organisées par la Ville de Brive.

NATHALIE MARCILLAC (ARTISTE LYRIQUE) ET FREDERIC VALY (ACCORDÉONISTE) :

Artiste lyrique diplômée du Conservatoire National de Région de Limoges et du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Nathalie Marcillac se voit confier des rôles d'opéra-comique dans de nombreux Théâtres nationaux dont la mythique scène parisienne de Bobino.

Créatrice d'un Pôle d'Art Lyrique et initiatrice de projets artistiques, elle écrit des spectacles tels que « Edith Piaf, le Manège de la vie », « Tout tourne chez Offenbach », « 14-18 La Fleur au Fusil », labellisé par le ministère de la Défense pour la Mission du Centenaire...

Attentive à transmettre la mémoire des faits historiques, elle chante régulièrement lors de commémorations. Elle est accompagnée par l'accordéoniste Frédéric Valy, également professeur d'accordéon aux conservatoires de Brive et de Tulle.